

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	18ème
Nom de site		Numéro	T41757
Adresse du site	13, rue de la Chapelle	Hauteur	R+7 (22.50m)
Bailleur de l'immeuble	RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/05/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	18/05/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	13/07/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 4G,5G.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz (4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 40°, 130° et 220°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et terrasse entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 40° < 5V/m - 130° < 3V/m - 220° < 5V/m 5G (3500): 40° < 5V/m - 130° < 3V/m - 220° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27.75m (40/130°) et 25.65m (220°) pour les antennes à faisceau fixe 28.40m (40/130°) et 26.30m (220°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 4 antennes sur 2 mâts et 2 antennes sur un mât dans une fausse cheminée
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Aucun établissement particulier dans les 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 rue de la Chapelle 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

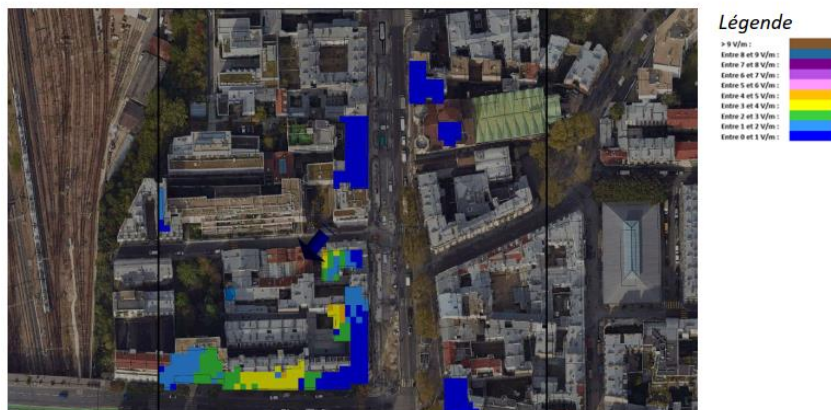
	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 220°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 rue de la Chapelle 75018 PARIS-18E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

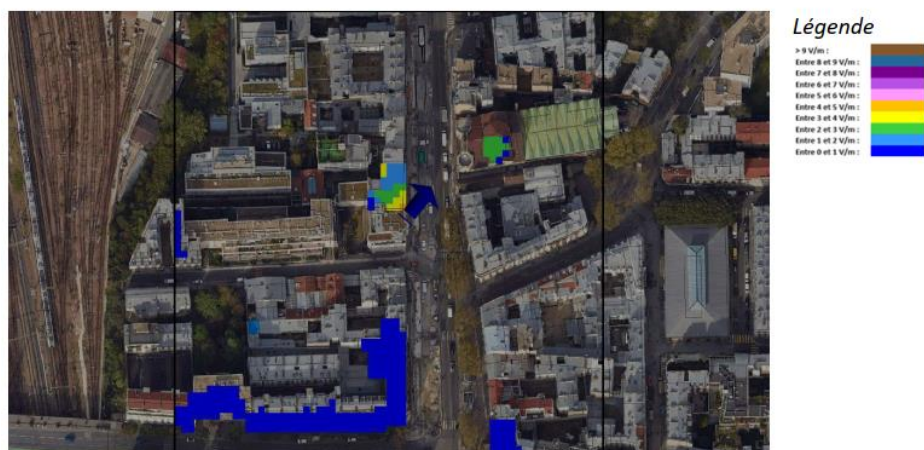
	Azimut 40°	Azimut 130°	Azimut 220°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 40°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



Azimut 130° :



Azimut 220° :

